### 11737/20

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

#### SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 14 octobre 2020

Enregistré à la Présidence du Sénat le 14 octobre 2020

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2018/1544 concernant des mesures restrictives de lutte contre la prolifération et l'utilisation d'armes chimiques

# Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes